



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 3865

Texte de la question

Mme Arlette Franco attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants sur les revendications de l'Association des mutilés, combattants et victimes de guerre. Notamment, le souhait est qu'il soit possible de transmettre aux jeunes générations un patrimoine de mémoire. Pour cela, il est nécessaire de réaffirmer la nécessité d'intensifier l'enseignement de l'histoire de France dans les établissements scolaires. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur le sujet et quelles sont les mesures qu'il entend prendre pour satisfaire à cette attente. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

Le socle commun de connaissances et de compétences a ancré dans les savoirs fondamentaux l'ensemble des repères historiques et géographiques nécessaires à la connaissance de l'histoire de la France et à celle de son territoire. En les reliant à l'histoire du continent européen et du monde, les élèves doivent ainsi au terme de la scolarité obligatoire connaître les périodes et les dates principales, les grandes figures et les événements fondateurs de l'histoire de notre pays. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projeteront plus lucidement dans l'avenir. Disciplines aux finalités intellectuelles, civiques, culturelles et patrimoniales clairement affirmées, l'histoire et la géographie contribuent pleinement à la construction d'une culture humaniste propre à donner aux élèves des repères communs et à leur faire acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Aujourd'hui, l'enseignement de l'histoire et de la géographie - et cela nous distingue sans doute de nombre de nos partenaires européens - est assuré à tous les niveaux de la scolarité. L'inscription récente de ces disciplines au niveau de la classe terminale de la série sciences et technologies de la santé et du social témoigne de la revalorisation de cet enseignement dans la voie technologique actuellement en cours de rénovation.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Franco](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3865

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5410

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8238